



# Avertissement

**BLEUET NAIN**

No 01 – 11 mai 2010

## EN BREF :

- Gel hivernal.
- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Maladies.
- Travaux cultureaux.

## Gel hivernal

### **Région de la Côte-Nord**

Secteurs de Forestville et de Bergeronnes : aucun dommage par le gel hivernal.

### **Région Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Secteurs Albanel, Saint-Félicien et Saint-Augustin : aucun dommage par le gel hivernal.

Secteurs Sainte-Jeanne-d'Arc et l'Ascension : plus de 5 à 10 % des bleuetiers ont l'extrémité de la tige desséchée sur une longueur moyenne de 1 à 3 centimètres. Il n'y a pas de bourgeons à fruits sur cette partie de la tige. Il est fort probable que ce phénomène ait été causé par un manque d'aoûtement combiné avec les fortes gelées du mois de novembre 2009. Une analyse en laboratoire sera faite prochainement pour confirmer le diagnostic.

## Sommaire météorologique

### **Côte-Nord**

Secteur Bergeronnes : froid, venteux et ensoleillé.

### **Lac-Saint-Jean**

Saint-Méthode : grêle

Pour les autres secteurs : ensoleillé, sec et venteux jusqu'aux premières pluies abondantes reçues dernièrement depuis la fonte des neiges.

## Stades phénologiques

### Côte-Nord

Secteur Bergeronnes : développement du bleuetier stade 3 (gonflement et séparation des écailles).

Secteur Forestville : développement stades 1 (dormance hivernale) et 3.

### Lac-Saint-Jean-Est

Développement du bleuetier stade 3 (gonflement et séparation des écailles).

### Lac-Saint-Jean-Ouest

Développement du bleuetier stades 3 (gonflement et séparation des écailles) et 5 (abscission des écailles et fleurs visibles).

## Maladies

### Lac-Saint-Jean

Première année de récolte :

La tache ramularienne (photo 1) et le phomopsis ont été observés, mais ne présentent pas d'inquiétude pour l'instant et ne nécessitent pas de traitement fongicide. La brûlure phomopsienne est une maladie secondaire qui va envahir le bleuetier lorsque ce dernier a subi une blessure (gel d'hiver, bris lors de la récolte) et que les conditions climatiques sont favorables à son développement.



Tache ramularienne

Deuxième année de récolte :

Dans ces champs, les dommages causés par le phomopsis sont plus étendus. On rencontre beaucoup de tiges dont l'extrémité est desséchée. Dans plusieurs cas, les tiges sont même desséchées au complet. Pour ces champs, il est important d'évaluer le pourcentage des dégâts et au besoin, il serait plus avantageux de les retourner en végétation en effectuant la taille à l'aide d'un brûlage pour détruire les champignons responsables de ses maladies.



## **Pourriture sclérotique**

Pour les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le développement des bleuetiers est au stade propice pour le développement de la maladie. Pour plus d'information, consultez le bulletin d'information **No 02** du 11 mai 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02bn10.pdf>) sur cette maladie.

## **Travaux culturaux**

### **Côte-Nord**

La fertilisation et le désherbage ne sont pas commencés.

### **Lac-Saint-Jean**

#### **Taille**

Le fauchage ras est pratiquement terminé, sauf pour quelques exceptions.

#### **Broyage forestier**

Pour les terrains nécessitant un deuxième passage (deuxième année de végétation consécutive), le travail devrait se terminer cette semaine, vu le débourrement hâtif de la végétation. Pour le premier passage après le bûchage, le broyage pourra se continuer encore pour une à deux semaines au maximum.

#### **Désherbage**

Les producteurs ont débuté le désherbage à l'hexazinone. Ce traitement doit être effectué avant l'émergence du bleuetier.

#### Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – bleuet nain – 11 mai 2010**

